

NON au péage du parking de l'hôpital Jacques Monod

Les usagers de l'hôpital public (patients, familles, accompagnateurs, amis) **doivent désormais payer le stationnement.**

Pour autant, nous savons tous que les visites aux malades sont vitales.

Ce péage impose localement une situation inégalitaire par rapport à l'offre de soins privée. C'est une atteinte au service public !

Les usagers n'acceptent pas cet état de fait et demandent

au Président du Conseil d'Administration de l'hôpital, Antoine Rufenacht,

la gratuité du stationnement,

sachant qu'il est possible de trouver de nouveaux moyens pour financer le parking.

Nom, prénom	Adresse	signature